



ADEM 64



Réseau des équipes



de brûlage dirigé

Le 11 avril 2013

Objet : Invitation aux XXIV^e RENCONTRES du Réseau Brûlage Dirigé

L'Association des Élus de la Montagne (ADEM), la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, le Lycée Professionnel Agricole d'Oloron, le Réseau Pastoral Pyrénéen, organisent conjointement avec le concours financier du commissariat à l'aménagement des Pyrénées, **les XXIV^e Rencontres du réseau national des équipes de brûlage dirigé.**

Ces rencontres qui regrouperont plus de 100 participants et particulièrement les praticiens nationaux (ONF, SDIS, Forestiers sapeurs, Chambres d'Agriculture,...) des représentants des pays voisins (Portugal, Espagne,...), des scientifiques (Universités, INRA,...) et des institutionnels (Conseil Général, DDTM, ONF, Parcs, Réserves...), permettront de mutualiser les récentes évolutions techniques, réglementaires afférentes au brûlage dirigé et surtout d'échanger avec les éleveurs et les élus locaux des Pyrénées Atlantiques sur la pratique des brûlages pastoraux appelés communément « écobuage » .

Elles porteront cette année particulièrement sur :

« L'organisation des brûlages pastoraux dans les Pyrénées-Atlantiques »

(avec 1500 autorisations portant sur plus de 16 000 ha/an, l'expérience et l'organisation des Pyrénées Atlantiques méritent d'être reconnues et diffusées au sein de notre réseau de praticiens).

Ces XXIV^e RENCONTRES auront lieu du **29 au 31 mai 2013** à Oloron Sainte Marie, où vous êtes attendus **le mercredi 29 mai à partir de 16h00 au Lycée professionnel Agricole.**

L'hébergement se fera à partir des possibilités locales où chacun pourra faire son choix : chambres d'hôtes, hôtels, campings, villages de vacances....(voir sur le site de l'office du tourisme : www.tourisme-oloron.com).), alors que l'ensemble de la restauration sera pris en charge par l'ADEM .

Aussi, pour des questions d'organisation logistique,

- chacun assurera les réservations de son propre hébergement
- et retournera avant le **10 mai 2013 son bulletin d'inscription aux XXIV^e Rencontres ACCOMPAGNE DU CHEQUE CORRESPONDANT A L'ORDRE DE : l'association des élus de montagne .**

à : **Cécile Aguerre – Chambre d'Agriculture.....**

Adresse : **place Jean Errecart – 64120 St Palais**

☎ : **05 59 65 58 31**

mail : **c.aguerre@pa.chambagri.fr**

(Les chèques ne seront encaissés qu'à partir de l'ouverture du colloque, et pour les étrangers, le règlement se fera sur place, en espèces).

